



Accompagnement Social Lié au Logement - ASLL

Intégration - Emploi - Logement
2 rue Guillaume Lekeu - 49100 ANGERS

Description des missions du dispositif

L'ASLL consiste à accompagner des personnes en difficulté, orientées par le Conseil départemental, vers un logement autonome et d'en garantir la bonne occupation.

Analyse de l'intégration dans le département

Au regard de l'augmentation des besoins exprimés sur le terrain en matière d'accompagnement pour l'accès ou le maintien dans un logement, le Conseil départemental a confié à France terre d'asile des mois supplémentaires dans le cadre de la convention 2017.

Activités d'insertion en 2017

- ▶ **36** personnes accompagnées, soit **22** ménages.
- ▶ Durée moyenne d'accompagnement des ménages sortis dans l'année : **8** mois.

Insertion par le logement

Objectifs de l'accompagnement :

- ▶ Relogement (39%)
- ▶ Maintien en logement (35%)
- ▶ Accès au logement (26%)

Exemple d'un parcours d'intégration réussi

En décembre 2014, un couple arrive de Chine pour demander l'asile. Jusqu'à l'obtention du statut de réfugié, il loge dans des hébergements précaires. En juillet 2016, il intègre un logement DIREL. En juin 2017, le couple intègre un logement autonome. Un ASLL est mis en place afin d'aider le couple dans ses démarches administratives et dans la gestion de son budget. Le couple maîtrise très peu le français, et a accumulé des dettes. Très vite, le couple maîtrise les codes sociétaux, les différents courriers reçus et interpelle les administrations au besoin. Pour faciliter la gestion du budget, le couple met en place des prélèvements mensuels et un plan d'apurement des dettes scrupuleusement respecté. Enfin, Madame a signé un CDI de 28h dans un hôtel, ce qui a augmenté les ressources du couple.



Direl d'Angers

Intégration - Emploi - Logement
2 rue Guillaume Lekeu - 49100 ANGERS

Description des missions du dispositif

Hébergement et accompagnement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale vers l'emploi et le logement.

Analyse de l'intégration dans le département

Le nombre de personnes bénéficiaires d'une protection internationale ne cesse de progresser sur le département depuis plusieurs années. Par ailleurs, nous relevons que la complexité administrative dans laquelle se trouvent certains ménages (parents d'enfants réfugiés en attente de titre de séjour, ménages dont l'un des conjoints a un statut administratif différent...) constitue un frein à l'accès au logement. Nous travaillons donc de concert avec les services de l'État et les bailleurs pour faciliter la sortie des bénéficiaires d'une protection internationale de nos dispositifs.

Activités d'insertion en 2017

- ▶ **80** personnes hébergées, soit **59** ménages
- ▶ **43** personnes sorties, soit **27** ménages
- ▶ Durée moyenne d'accompagnement des ménages sortis dans l'année : **9** mois.

Insertion par l'emploi

- ▶ **5** personnes : **1** en CDI et **4** en CDD.

Formation

- ▶ **58** personnes en formation linguistique.

Insertion par le logement

- ▶ **22** personnes en logement du parc public.
- ▶ **1** personne vers une résidence sociale.
- ▶ **1** personne en FJT.
- ▶ **12** personnes en CPH.
- ▶ **6** personnes à travers une solution personnelle.
- ▶ **1** personne partie sans laisser d'adresse.

Exemple d'un parcours d'intégration réussi

Monsieur B, de nationalité soudanaise, est arrivé en France en juin 2013. Il a déposé une demande d'asile et a intégré dans un premier temps le Cada de France terre d'asile. Monsieur B. a par la suite obtenu le statut de réfugié en décembre 2016. Ayant travaillé comme chauffeur pendant plus de deux ans et dans la sécurité au Tchad, il a pu faire valoir ses compétences. Il a ainsi demandé l'échange de son permis (B, C et D) à la Préfecture de Maine-et-Loire, qu'il a obtenu. Il a ensuite effectué un stage dans le transport et a trouvé un emploi en CDI en tant que déménageur. Il a également pu intégrer un logement autonome de type 2 sur Angers.